

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.
9 — 02 — Omnibus.
1 — 33 — soir, Omnibus.
— — — Express.
7 — 22 — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

heures minutes du matin, Mixte.
8 — 20 — Omnibus.
— — — Express.
12 — 38 — Omnibus.
4 — 44 — soir, Omnibus.
10 — 30 — Poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du Journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

A NOS LECTEURS.

Malgré les difficultés du moment, à partir de ce jour, *l'Echo saumurois* paraîtra sur un format plus grand. Il y a longtemps que nous nous proposons cette amélioration, mais des obstacles nombreux ont toujours apporté des empêchements à nos projets.

Espérons qu'il n'en surgira pas de nouveaux.

Documents Communiqués.

Les membres du Gouvernement de la défense nationale,

En vertu des pouvoirs qui leur ont été conférés;

Vu le décret du 20 décembre dernier portant la mobilisation de la gendarmerie;

Considérant que cette mesure, prise en vue d'assurer la police militaire en arrière des armées, répond à une des nécessités les plus impérieuses de la situation actuelle et doit recevoir son application immédiate;

Considérant aussi que la concentration des brigades aux chefs-lieux des compagnies a pour effet de priver les campagnes de surveillance; que l'éloignement simultané de leur résidence de tous les militaires de la gendarmerie est de nature à compromettre l'ordre et la sécurité des départements,

Décrètent :

Art. 1^{er}. — Il est institué, pour la durée de la guerre, des brigades provisoires de gendarmerie, fonctionnant à la place des brigades mobilisées.

Art. 2. — Le recrutement des brigades aura lieu au moyen des militaires pris dans les catégories suivantes :

1^o Les sous-officiers, brigadiers et gendarmes en retraite, de 45 à 60 ans ;

2^o Les anciens militaires proposés pour la gendarmerie, qui pourront être confirmés dans leur emploi à la fin de la guerre, s'il existe des vacances;

3^o Et, subsidiairement, les mobilisés mariés, en cas d'insuffisance des deux premières catégories.

Art. 3. — Les militaires appelés à servir dans ces conditions prendront le titre d'auxiliaires; ils ne seront pas montés, et seront indifféremment employés dans les brigades à pied ou à cheval qui devront, d'ailleurs, toujours conserver au moins une gendarmerie titulaire.

Art. 4. — Les auxiliaires seront commissionnés et prêteront le serment professionnel. Ils toucheront la solde et les diverses allocations attribuées aux titulaires de l'armée à pied.

Art. 5. — Pour leur faciliter les moyens de s'équiper, ils percevront tous, sans exception, la première mise de 150 fr. allouée aux militaires de l'armée à pied comme premier fonds de masse.

Fait à Bordeaux, le 14 janvier 1871.

Chronique Politique.

On mande de Londres, par le télégraphe, le 17 janvier :

Le *Times* dit que, militairement parlant, le bombardement de Paris est une erreur colossale depuis le commencement jusqu'à la fin.

Dans l'opinion du *Morning-Post* les plénipotentiaires de la Conférence ne pourront pas se dispenser de s'occuper de la question de la paix.

M. Jules Favre, qui n'a pas assisté aux premières séances, arrivera dans le cours de la semaine prochaine.

Les protocoles seront soumis au gouvernement français avant leur adoption définitive.

Le *Standard* regarde comme sans valeur aucune la réponse du comte de Bismark à la circulaire de M. de Chaudordy sur les barbaries prussiennes. Les Allemands ne désirent pas la continuation de la guerre et souhaitent plutôt la conclusion de la paix. Mais ils soulèvent en France des haines qui, plus tard, attireront sur eux un châtement mérité.

NOUVELLES DE PARIS.

Lille, 16 janvier.

Ce soir, le ballon *Vaucanson* est arrivé avec nouvelles de Paris en date du 16, trois heures du matin.

Le *Journal officiel* de Paris, daté du 13, contient une circulaire de M. Jules Favre, disant que l'invitation à lui faite par lord Granville, le 29 décembre, et reçue le 10 janvier par l'intermédiaire du ministre des États-Unis, implique, de la part de l'Angleterre, un retour à une juste appréciation de notre situation politique, et consacre, avec l'autorité du droit public, le changement de régime du gouvernement français.

La France doit donc accepter l'invitation et être représentée à la conférence.

Mais M. Jules Favre, quoique muni d'un sauf-conduit, ne quittera Paris que quand la situation de cette ville le lui permettra.

Le *Temps* publie des lettres adressées à M. de Bismark le 13 par les membres du corps diplomatique consulaire restés à Paris.

Les signataires se plaignent de ce que le bombardement a commencé sans avis préalable. Ils demandent que des mesures soient prises pour permettre à leurs nationaux de se mettre à l'abri, eux et leurs propriétés.

Une assez vive canonnade a été entendue le 15.

Aucun pigeon n'est arrivé depuis le 8.

On lit dans le *Phare de la Loire* :

« M. Gambetta, ministre de la guerre, est arrivé mardi matin, vers onze heures, à la gare de Nantes, venant de Bordeaux, par un train spécial.

Il s'y est arrêté quelques instants et s'est entretenu avec M. Fleury.

À midi, M. Gambetta repartait pour se rendre à l'armée de Chanzy, par Redon, en suivant la voie ferrée établie sur le quai de la Fosse.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Laval, 16 janvier soir.

La retraite continue dans de bonnes conditions, malgré un temps épouvantable.

Nos reconnaissances ont fait un certain nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouve le comte de Moltke, du 6^e dragons, 18^e corps, parent du chef d'état-major général prussien.

Des dépêches disent que nous avons évacué Alençon qui a été occupé par les Prussiens.

Une dépêche de Bourbaki, en date du 16 au soir, dit :

« Nous continuons à avancer dans la direction de Belfort. »

Bordeaux, 18 janvier,

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

L'armée du général Bourbaki a de nouveau exécuté hier une attaque générale. L'ennemi s'est tenu sur une défensive constante et a subi des pertes sérieuses; mais, grâce aux renforts qu'il a reçus de tous côtés et à la valeur de la position qu'il occupait, il a pu résister à tous nos efforts, et sa ligne n'a pas été entamée.

La ville d'Avallon, bombardée lundi, a eu une vingtaine de maisons plus ou moins gravement atteintes, et a été abandonnée depuis par l'ennemi.

LES ZOUAVES PONTIFICAUX
A la bataille du Mans.

Un témoin et un acteur de l'héroïque lutte soutenue par les zouaves de Charrette, adresse à M. Emerand de la Rochette, directeur de *l'Espérance du Peuple*, la lettre suivante qui contient le récit émouvant des trois journées du 9, du 10 et du 11 janvier :

« Je m'empresse de vous envoyer les détails que j'ai pu recueillir sur la part prise par notre 1^{er} bataillon de zouaves à la bataille du Mans :

« Lundi, le 1^{er} bataillon était envoyé aux extrêmes avant-postes, au-delà d'Ivré-l'Évêque. Mardi, il se déployait en vedettes, dans les bois qui bordent la route de Paris; les Prussiens l'arrêtèrent par une vive fusillade, essayaient de le tourner, mais n'y réussirent pas. Le bataillon passa la nuit, avec un bataillon de mobiles des Côtes-du-Nord, à la garde d'un pont situé à 200 mètres en avant d'Ivré. Il avait laissé dans les bois une trentaine d'hommes; un seul de la 1^{re} compagnie manqua à l'appel; la 3^e avait subi presque toutes les pertes.

« L'aumônier, le P. Doussol, était resté prisonnier, ainsi que le docteur Finot.

« Le mercredi, la journée fut bien plus terrible. Les Prussiens, voulant à toute force entrer au Mans, attaquent sur plusieurs points les positions françaises. La meilleure se trouvait près d'Ivré. C'était le plateau de Champagné,

sur la rive gauche de la route de Paris. Ce plateau très-élevé et très-étendu était couvert par notre artillerie et nos troupes; il était séparé d'Ivré par une petite rivière, en sorte que deux ponts seulement donnaient accès au coteau: l'un situé à 300 mètres en avant d'Ivré, sur la route de Paris, et à la garde duquel nous avions été placés; l'autre sur la rive gauche d'Ivré, à 600 mètres de ce village. Malgré un ordre qui nous enjoignait de rejoindre le 3^e bataillon, nous restâmes toute la matinée du mercredi à garder le pont de la route de Paris. Enfin nous allions partir, vers midi, quand un détachement prussien s'empara du château, situé à 500 mètres de la droite du pont. Craignant une attaque sérieuse, nous attendîmes encore, retranchés dans les maisons près du pont; quelques balles seulement tombèrent sur nos retranchements.

« Les francs-tireurs de Fontainebleau, venus pour nous remplacer au pont, reçurent ordre d'aller repousser les Prussiens; ils s'y portèrent vaillamment. Bientôt ils les eurent chassés, faisant six prisonniers. Cette escarmouche nous retint donc plusieurs heures.

« Le moment était venu pour nous. Le général Gougéard qui nous avait retenus sous sa main vint chercher notre bataillon avec deux compagnies des mobiles des Côtes-du-Nord. Nous suivons le général, traversons Ivré et prenons la direction du second pont. Quel spectacle s'offre à nous! L'armée française abandonnant le coteau et se précipitant vers les ponts.

« Le général Gougéard demande au commandant de Montcuit une compagnie et un capitaine expérimenté pour occuper une position extrêmement importante, un coteau très-élevé situé à quelque distance en avant du pont: « Messieurs, dit le général, de cette position dépend le sort de la journée; je compte sur vous. »

« Le commandant de Montcuit, vu l'effectif restreint de chaque compagnie, en envoie quatre, 180 hommes environ.

« Cependant le général Gougéard, furieux de la déroute qu'il avait sous les yeux, ordonne aux zouaves de faire feu sur tous les fuyards. Les zouaves ne font pas feu, mais à coups de crosse, ils forcent bon nombre de lignards et de mobiles à rebrousser chemin. Des gendarmes à cheval et des dragons administrent de leur côté quantité de coups de sabre à ces lâches soldats.

« Pour éviter les coups de sabre et les coups de crosse, un certain nombre de fuyards abandonnent la route qui aboutit au pont, et tentent de passer la rivière sur la glace; mais la glace se rompt et plusieurs sont noyés.

« Les zouaves, afin d'entraîner les autres, s'élançant à la baïonnette aux applaudissements du général, qui s'écrie: « Les zouaves pontificaux sont de vrais Français! »

« Les zouaves s'enfoncent dans un chemin creusé par les pluies, profondément encaissé; ils y rencontrent un général de brigade, entraîné dans la déroute, qu'il leur dit: « Où allez-vous? C'est inutile, tout est fini! » Ils continuent leur marche en avant, escaladent avec peine le fossé et sont aussitôt accueillis par les

balles prussiennes. En les voyant ainsi arriver, un commandant de chasseurs à pied accourt vers le capitaine de Bellevue, et s'adressant à lui et au caporal Jammes de la 1^{re}, il leur dit à plusieurs reprises : « Messieurs, constatez que je suis seul ici. » Ce brave commandant était exaspéré, placé d'abord en troisième ligne avec ses hommes en tirailleurs, il se trouvait déjà seul avec son héroïque bataillon; les deux premières lignes avaient lâché pied et les vaillants chasseurs soutenaient seuls le feu ennemi. La douleur de leur commandant était facile à comprendre, et sa joie fut grande de voir venir à son aide des hommes qui ont conservé l'antique valeur française. Nous nous écriions : « Vivent les chasseurs ! » — « Vivent les zouaves ! » répondent ceux-ci.

» Nous nous élançons ensemble et reprenons le plateau indiqué. Les zouaves restèrent la nuit sur cette position.

» Le capitaine de Bellevue ne pourra malheureusement pas attester le courage du commandant des chasseurs, car lui-même tomba quelques instants après, frappé au cœur. Le capitaine Belon est tué raide d'une balle au front, et le capitaine Dubourg est tué également sur le coup d'une balle qui l'atteint dans la tête. Au moment où il tombait, de Becdelièvre et James se trouvaient près de lui; tous deux s'arrêtent pour voir ce qui est arrivé au capitaine; ils reconnaissent qu'il est mort, et comme ils se relèvent, de Becdelièvre reçoit dans la mâchoire inférieure une balle qui lui brise les dents de devant et lui coupe une partie de la langue. Pauvre garçon ! si bon, si dévoué, si complaisant pour moi ! Combien je regrette cette douloureuse blessure ! Il était désolé de n'avoir pu assister à la bataille de Patay; la maladie l'avait écarté de ce champ de carnage; mais Dieu qui, dans cette guerre d'expiation, frappe les plus nobles fils de la France, lui réservait sa part d'épreuves. Il supporta avec un courage héroïque les douleurs de la blessure et les fatigues de la marche.

» Le soir de la bataille, James le ramena au Mans, et en route, à plusieurs reprises, de Becdelièvre, ne pouvant parler, serrait affectueusement la main de son compagnon dévoué pour lui témoigner sa reconnaissance. Il fredonnait même quelques airs pour faire croire qu'il ne souffrait pas trop.

» Le lieutenant Garnier, qui pendant la marche en avant, avait déployé un entrain admirable pour ranimer les lignards débandés, reçut au ventre une blessure dont il mourut dans la nuit. Le lieutenant Benoît a été blessé à la jambe; le capitaine de Fabry aurait été blessé aussi; ce dernier renseignement n'est pas absolument certain.

» Les hommes de la 4^e nient que M. de Fabry ait été blessé.

» Le soir de la bataille, une cinquantaine d'hommes des compagnies engagées rejoignirent le Mans; seize seulement purent prendre le train au milieu du désordre général; les autres ont sans doute pris une autre ligne.

» Le caporal James a rapporté au colonel de Charrette l'épée du capitaine de Bellevue.

» Le corps du capitaine de Bellevue et celui du capitaine Dubourg ont été rapportés au Mans. D'autres ont été recueillis aussi. »

Un témoin oculaire de la bataille du Mans, nous rapporte, dit la *Gazette de l'Ouest*, que le plateau d'Auvours ayant été pris par les Prussiens, le général Gougéard appela M. le colonel Bel, en lui disant de reprendre le plateau. Le général ajouta : « Vous savez, colonel, que vous ne reviendrez pas. — J'y vais ! » répondit ce brave officier.

A la tête de sa colonne, M. Bel gravit les hauteurs, fut gravement blessé dans l'attaque et fait prisonnier par l'ennemi. Le général Gougéard, se mettant à la tête des zouaves pontificaux, s'élança à son tour, reprit la position et délivra le colonel des mains des Prussiens. C'est dans cette attaque que le général Gougéard eut son cheval tué sous lui. La position reprise, il déclarait que les zouaves étaient les premiers soldats du monde.

Malheureusement, le plateau d'Auvours, si héroïquement conquis, a dû être abandonné le lendemain.

Aux dernières nouvelles, le colonel Bel était aux ambulances du Mans.

M. le colonel Gehenne, chef de la légion de Paimbœuf, est appelé à remplacer M. Bel dans le commandement que celui-ci occupait.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

ACCIDENT DE LOUVERNÉ.

« Vendredi matin, dit l'*Indépendant de l'Ouest*, de Laval, entre trois et quatre heures, un train express venant du Mans a tamponné un autre train chargé de blessés et de voyageurs, qui se trouvait entre Louverné et Laval, à quatre kilomètres de cette ville. Le choc a été des plus violents. On compte en ce moment treize morts et une quinzaine de blessés. Plusieurs cadavres se trouvent encore, dit-on, sous les débris des wagons écrasés par une des locomotives. On s'occupe activement de dégager la voie, afin de permettre aux trains d'arriver en gare de Laval. »

L'*Espérance du Peuple* ajoute d'autres détails sur ce lamentable accident, qui lui sont communiqués par un témoin oculaire. Le nombre des morts dépasse celui des blessés.

C'était un spectacle navrant. Une partie des personnes atteintes ont été tuées sur le coup; d'autres ont survécu quelques heures.

M. l'aumônier de la légion des mobilisés de Fougères-Vitré, qui se trouvait à proximité avec ses bataillons en route pour le Mans, a pu administrer aux blessés et aux mourants les secours religieux.

Les mobilisés se sont empressés de porter aux malheureuses victimes de cette catastrophe les secours les plus prompts et les plus actifs.

— Mercredi, à 1 heure, on a amené à l'Hôtel-de-Ville de Tours un cavalier prussien qui a été fait prisonnier à la Petite-Arche.

Il faisait partie d'une reconnaissance qui s'était avancée jusqu'aux limites de la commune de Saint-Symphorien.

Des zouaves postés en avant de cette commune ont tiré sur cette reconnaissance qui s'est aussitôt enfuie dans la direction de Mettray. Quelques soldats prussiens ont été tués. Le cheval du capitaine de zouaves a reçu une balle dans la tête et n'a pas été tué. Les zouaves ont pris deux chevaux à l'ennemi.

Les mesures sont prises pour mettre Tours à l'abri d'un coup de main.

Nous n'avons pas de forces nombreuses contre nous en ce moment. (*Union lib.*)

— Un télégramme de Genève, du 16 janvier, annonce que le maréchal Randon est mort.

— Les aéronautes du ballon le *Duquesne*, qui était tombé naguère à Reims, en plines lignes prussiennes, viennent d'arriver à Cherbourg, à la suite d'un voyage très-accidenté, mais après avoir heureusement sauvé leurs dépêches et un pigeon que l'administration télégraphique de Paris avait remis entre leurs mains. Ces aéroliers sont attendus prochainement à Bordeaux.

Chronique Locale et de l'Ouest.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Angers, 17 janvier, 10 h., soir.

Le Préfet, s'étant rendu aujourd'hui à Morannes, a constaté qu'il n'avait paru à Sablé que sept uhlands, vers huit heures du matin; que, dans la journée, 112 Prussiens sont entrés à La Flèche; enfin qu'aucun uhlan n'a encore paru à Précigné.

Le Préfet invite le public à se tenir en garde contre les bruits qui circulent et qui sont manifestement exagérés.

Le Préfet de Maine-et-Loire,
Maurice ENGELHARD.

Le service du chemin de fer a été interrompu hier matin entre Saumur et Tours; cette mesure serait motivée par l'entrée des Prussiens dans cette dernière ville.

Tout le matériel du chemin de fer a été évacué

sur Saumur, pour de là prendre une nouvelle direction.

La plupart des fonctionnaires des diverses administrations de l'arrondissement de Baugé sont arrivés dans notre ville, avec leurs registres et leur comptabilité, pour échapper à l'ennemi.

Au moment où nous mettons sous presse, des voitures en grand nombre, de Vendôme, Châteaudun, Chartres, Toury, etc., traversent notre ville, se dirigeant sur la Vendée, par Montreuil-Bellay et Doué.

Les approvisionnements de la ville sont éloignés dans diverses directions.

Un certain nombre de nos concitoyens se sont présentés à l'administration pour former un corps d'éclaireurs à cheval. Ils ont été accueillis avec empressement; mais il manque des chevaux.

Plusieurs personnes se proposent de les offrir à leurs amis enrôlés dans les éclaireurs; les autres volontaires recevront des chevaux réquisitionnés.

LES PONTS DE LA LOIRE.

Nous lisons dans l'*Union libérale* :

« Nous annonçons hier que l'administration de la guerre se disposait à faire enlever les tabliers des ponts suspendus et avait ordonné de préparer les mines destinées à faire sauter le pont de pierres qui unit notre ville au nord du département.

» Ces dispositions ont excité, parmi la population, une grande et légitime émotion.

» Pour notre compte, nous sommes disposés à accepter tous les sacrifices, quelque douloureux qu'ils soient, lorsqu'ils nous semblent devoir contribuer à la *défense intelligente* du pays.

« Mais n'étant point militaire, et nous bornant à appeler à notre aide notre modeste bon sens, nous nous demandons comment la destruction des ponts préservera la ville de Tours de l'invasion, et dans quelle mesure ce sacrifice héroïque sera utile à la défense nationale ?

» L'ennemi serait en vérité bien naïf si, voulant passer la Loire à Tours, il s'arrêtait devant une arche coupée ! Sans nul doute il braquerait ses canons à la Tranchée, et mettrait la ville dans la cruelle alternative de réparer le passage ou d'être bombardée.

» Nous nous bornons aujourd'hui à ces courtes observations, qui sont une protestation énergique contre un acte dont l'utilité ne nous est démontrée ni au point de vue de la ville de Tours, ni au point de vue de l'intérêt général, et nous regrettons de n'être pas encore en mesure de garantir l'exactitude de cette affirmation, qui nous vient cependant d'une source parfaitement respectable.

» On nous assure que la grande sortie de Paris a dû avoir lieu dans la nuit de mardi à mercredi. Est-ce l'heure d'ajouter une ruine nouvelle à celles dont la guerre a couvert la France, quand nous sommes peut-être à la veille d'apprendre notre délivrance ? »

On lit dans le même journal :

MM. les maires de Bourgueil et de Chouzé nous prient de publier la protestation qu'ils ont adressée à M. le préfet relativement à la coupure faite au pont de Port-Boulet :

« Monsieur le Rédacteur,

» Nous, maires de Bourgueil et de Chouzé, protestons de la manière la plus énergique contre l'acte de vandalisme commis ce matin, à sept heures, par le sieur Bert, ingénieur ordinaire de Chinon.

» Prévenus que le pont de Port-Boulet devait être coupé, nous nous rendons à une de ses extrémités, côté du Véron. Nous y trouvons l'ingénieur Bert et sa brigade d'employés et d'ouvriers prêts à couper les câbles du pont; nous lui demandons en vertu de quel ordre il allait accomplir un acte que rien jusqu'alors ne justifiait, puisque l'ennemi n'avait pas encore paru à Château-la-Vallière; nous le prions de suspendre l'exécution du projet, seulement pendant une heure, le temps de con-

sulter M. le préfet. Le sieur Bert nous répond, emporté par la colère, qu'il agit par ordre du gouvernement; nous l'invitions à nous montrer cet ordre; il refuse et commande aux travailleurs de couper les câbles, ce qu'ils font avec autant de zèle que comporte l'état de surexcitation du sieur Bert, qui voulait que cet acte brutal fût accompli avant qu'il ne fût jour.

» Pourquoi tous ces travaux clandestins. Pourquoi ne pas travailler au grand jour sans faire ces préparatifs la nuit? A-t-on peur des populations ?

» Eh bien ! qu'on agisse encore de même, et la France entière se trouvera privée de ses communications; elle protestera de toutes ses forces contre des faits accomplis sans discernement et pouvant très-bien s'ajourner. La coupure du pont de Port-Boulet en est la preuve, puisque une heure a suffi pour en détruire une travée, ce qui, par conséquent, empêche toute communication avec le chef-lieu d'arrondissement.

» Nous ne saurions trop protester également contre la précipitation des ordres donnés; car à peine étions-nous sortis de la première travée, qu'elle tombait derrière nous, et plus de vingt personnes se trouvaient en ce moment sur l'autre extrémité du pont.

» Michel BEGUIN, GODARD,
» Maire de Bourgueil. Maire de Chouzé.

DÉPÔT DE REMONTE D'ANGERS.
Réquisition pour la remonte des troupes à cheval.

Le ministre de l'intérieur et de la guerre a ordonné que le service des remontes opérerait immédiatement, par voie de réquisition, la rentrée des chevaux de selle et de trait nécessaires à l'armée régulière.

En conséquence, les chevaux seront présentés aux jours et lieux indiqués ci-dessous; ceux reconnus aptes au service de la guerre seront réquisitionnés et payés à leur valeur dans les limites portées au budget, sans qu'il soit permis aux propriétaires d'opposer un refus à la prise de possession des animaux.

Les chevaux devront être présentés ferrés et pourvus d'un licol en sangle muni de longues cordes.

A SAUMUR :

Pour ses cantons, le mercredi 25 janvier, de 11 heures du matin à 4 heures du soir;

Pour les cantons de Doué et Gennes, le

jeudi 26 janvier, à la même heure;

Pour les cantons de Montreuil-Bellay et Vihiers, le vendredi 27 janvier, à la même heure.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

SERVICE D'ÉCLAIREURS ENTRE SAUMUR ET LE LUDE.

Le Lude, 19 janvier 1871.

Les Prussiens qui étaient venus à la Flèche le 17 n'y ont pas reparu hier, et le corps d'armée auquel ils appartiennent semble se diriger du Mans sur la Suze et Laval.

Les éclaireurs ennemis qui avaient été signalés à Château-du-Loir se sont retirés sans avoir fait de réquisitions.

Il n'en est venu ni à Mayet ni à Pont-Vallain.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT,

Près Saumur. (181)

POUR ÉVITER
LES CONTREFAÇONS
DU

CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE

D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

avec

le véritable nom.

A LOUER

En totalité ou en parties,

pour la Saint Jean prochaine,

Premier et deuxième étages d'une maison, située rue Royale et place du Roi-René.

S'adresser à M. HURAU, dans la maison, ou à M^{me} veuve ROCHER, propriétaire, à Loudun. (389)

Saumur, imp. de P. GODET.